

# Haier

DU 15 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2018

Haier vous  
rembourse  
jusqu'à  
**300€**

pour l'achat  
d'une cave à vin\*

\*Offre de remboursement sur une sélection de caves à vin Haier et réservée aux 1000 premières participations. Voir modalités sur [www.haier.fr](http://www.haier.fr)

[www.haier.fr](http://www.haier.fr)

## COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

**Achetez une cave à vin Haier éligible à l'offre (voir liste ci-dessous) entre le 15 août 2018 et le 30 septembre 2018 inclus.**

Attention : L'offre est limitée aux 1000 premières participations (l'inscription en ligne faisant foi). Informez-vous du nombre de participations restantes en temps réel en vous rendant sur le site internet [www.haier-septembre2018.fr](http://www.haier-septembre2018.fr) (compteur en ligne).

*pour tout achat d'une cave à vin Haier éligible dont le prix (hors frais de livraison éventuels) est compris entre	Montant du remboursement
399€-449€	50€
450€-549€	75€
550€-649€	100€
650€-799€	125€
800€-999€	150€
1000€-1599€	200€
≥1600€	300€

**Liste des produits éligibles :** WS59GAE / WS30GA / WS50GA / WS53GDA / WS105GA / WS171GA / WS50GDAI / WS50GDBI / WS136GDBI / WS137GDAI / WS151GDBI

**Connectez-vous** sur le site [www.haier-septembre2018.fr](http://www.haier-septembre2018.fr) muni de votre facture ou ticket de caisse original, de votre IBAN/BIC présent sur votre RIB, ainsi que du numéro de série de votre produit.

**Remplissez le formulaire** d'inscription dans les 15 jours calendaires suivant votre achat avec vos coordonnées et les détails de votre achat.

**Téléchargez en ligne une photo complète et lisible de :**

- Votre numéro de série commençant par la lettre B et composé de 20 caractères
- Votre ticket de caisse ou votre facture d'achat, en entourant la date, le prix (hors frais de livraison éventuels) et le nom du produit
- Votre RIB (IBAN/BIC)

**Ou**

**Imprimez le récapitulatif** de votre participation avec le numéro qui vous sera attribué, issu de votre inscription sur le site internet de l'offre, (ou recopiez sur papier libre : vos nom, prénom, adresse postale complète et votre numéro de participation), accompagné des éléments énoncés ci-dessus dans une enveloppe suffisamment affranchie dans les 15 jours calendaires suivant votre achat (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Take Off N° 1440**  
**ODR Cave à vin HAIER Septembre 2018**  
**CS 50454**  
**13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2**

DU 15 AOÛT 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2018 INCLUS

Jusqu'à  
**300€**  
**remboursés**  
pour l'achat d'une cave à vin Haier  
éligible à l'offre, à partir de 399€\*

Vous recevrez votre remboursement de 50€, 75€, 100€, 125€, 150€, 200€ ou 300€, pour **l'une des références éligibles à l'offre (voir liste ci-dessus)** par virement bancaire dans un délai de 6 semaines environ, après réception de votre dossier complet. Vous pourrez suivre en ligne l'état de traitement de votre demande sur le site internet de l'offre grâce à votre numéro de participation.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération, service. [consommateur@take-off.fr](mailto:consommateur@take-off.fr); en précisant le numéro de l'opération (1440) dans l'objet de votre email.

Offre valable pour l'achat d'une cave à vin Haier éligible entre le 15/08/2018 et le 30/09/2018 dans les enseignes et sites internet immatriculés en France. Offre limitée aux 1000 premières demandes. Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. Offre limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC, même N° de facture). Offre réservée à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, Monaco, Corse, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)\*. Offre non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits. Toute demande incomplète, illisible, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyée au-delà des 15 jours calendaires suivant la date de son achat (cachet de la poste faisant foi) sera considérée comme non conforme et ne donnera lieu à aucun remboursement. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité des dossiers. Il appartient aux participants de conserver une copie de leur dossier pour toute réclamation. Les réclamations devront être portées à la connaissance de la société organisatrice avant le 30/11/2018, l'opération sera définitivement clôturée à compter de cette date. La société organisatrice ne peut être tenue responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage). Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78, tout participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données qui le concerne, qui peut être exercé sur simple demande à l'adresse mentionnée ci-dessus.

\*Si vous êtes établis en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.